



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°17 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le PREMIER du mois de FEVRIER, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

XXXXXXXXXX

### ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Madame DECHAMBRE Brigitte, Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Monsieur CARDENOUX Didier
Espinchal	/
La Bourboule	Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	/
Le Mont-Dore	Madames, MONESTIER Séverine, Monsieur DUBOURG Sébastien
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur CASSIER Jean-François
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	/
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbeleix	Madame LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

**Secrétaire de séance :** Monsieur VALETTE Henri

**Nombre de Conseillers :** En exercice : 35 - Présents : 24 - Votants : 25

**Pouvoirs :** Mme SAVOLDELLI Florence à Mr DUBOURG Sébastien

**Absents/Excusés :** Mesdames TARTIERE Catherine, EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, MANSANA Jocelyne, MABRU Michelle, Messieurs PERRON Jacques, CHANIER Jean-Luc, CONSTANTIN François, AURIACOMBE Stéphane, PERRON Roland,

**Délégués suppléants assistant au conseil :** Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, PERARD Nicolas, GROUFFAUD Béranger

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

### **OBJET : Appel d'offres 20CCMS08 – Acquisition de véhicules**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU les statuts de la Communauté de Communes MASSIF DU SANCY ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-0119-DSIL-63-06-03 en date du 7 Décembre 2020 portant attribution d'une subvention pour l'acquisition de véhicules au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 ;

VU la délibération n° 119 / 2020 en date du 8 Octobre 2020 ;

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le dossier de demande subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 du Contrat de Ruralité a été accepté à hauteur de 20 000 € pour les véhicules hybrides pour un montant retenu de dépenses de 61 367.27 € Hors Taxes.

La consultation répartie en trois lots pour l'acquisition de deux véhicules hybrides (Lot 1), un véhicule utilitaire (Lot 2) et un minibus avec accès Personne à Mobilité Réduite (Lot 3) a été lancée le 14 Décembre 2020 sur la plateforme AWS. La date limite de réponse avait été fixée au 15 Janvier 2021 à 10 heures.

Huit Dossiers de Consultation des Entreprises ont été retirés. Seule une offre a été réceptionnée dans les délais pour le Lot 3 – Minibus avec accès Personne à Mobilité Réduite. Cette dernière est 10% supérieure à l'estimatif, avec un délai de livraison de plus de 6 mois. Une offre arrivée par mail après l'heure limite n'a pas été prise en considération et renvoyée à son expéditeur pour défaut de procédure.

Monsieur le Président propose de rendre cet appel d'offres infructueux pour les trois lots et d'avoir recours à une consultation simple en procédure adaptée pour ne pas perdre le bénéfice de la subvention accordée par l'Etat.

Après avoir entendu l'exposé du Président, et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DECLARE les trois lots du marché n° 20CCMS08 infructueux au vu de l'absence de réponse pour les Lots 1 et 2, et du montant 10% au-dessus de l'estimatif pour le Lot 3 ;
- AUTORISE le Président à lancer une consultation simple en procédure adaptée ;
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget principal.

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Lionel GAY

